

canal

Le magazine d'information de la Ville de Verviers

26, 27 & 28 SEPTEMBRE

Verviers, Wallonie, Terres d'accueil

(2 pages spéciales)

Pour une ville propre et sûre



Photo: Grégoire Doronau

Parmi les chantiers que j'ai trouvés en friche à mon arrivée comme Bourgmestre, deux ont d'emblée retenu mon attention : **la propreté publique et la sécurité**. Ils sont

aujourd'hui encore les priorités de mon mandat, malgré les progrès déjà enregistrés.

En matière de propreté publique, l'amélioration a été trop lente à mon goût et l'image que Verviers donne encore aux visiteurs, de plus en plus nombreux, est insatisfaisante.

Pour remédier à cette situation, le Collège, soutenu par le Conseil communal, a décidé de frapper fort. Ce fut tout d'abord l'entrée en vigueur, dès la mi-mars, des amendes administratives. A ce jour, plus de 400 procès-verbaux

ont été dressés, soit davantage en 6 mois qu'à Liège en un an ! Ceci démontre l'efficacité des services de police, mais aussi le chemin qui reste à parcourir pour convaincre les Vervieotois de respecter leur environnement.

Si l'on veut que les amendes administratives aient vraiment un effet dissuasif pour les particuliers, encore faut-il que la Ville donne l'exemple en entretenant au mieux les espaces publics.

Pour rencontrer ce problème, j'ai proposé au Conseil Communal qui a accepté, de confier à la société privée qui effectue l'enlèvement des déchets, de nettoyer le Centre - ville et maintenir sa propreté là où le travail nécessite la mise en œuvre d'importants moyens techniques et humains.

De ce fait, nos ouvriers pourront enfin consacrer davantage de temps à la propreté dans les quartiers périphériques et les anciennes communes, mais aussi à l'entretien des promenades et espaces verts.

Faire davantage me paraît difficile. La parole est maintenant aux Vervieotois : à eux aussi de contribuer à la propreté de leur ville.

En matière de sécurité, nonobstant les progrès réalisés que confirme une récente enquête du Ministère de l'Intérieur, beaucoup reste à faire pour restaurer un sentiment de sécurité dans plusieurs quartiers de la ville.

Au cours des derniers mois, le Collège de police de la zone Vesdre a pris plusieurs déci-

sions importantes qui feront sentir leurs effets progressivement.

Outre le rajeunissement et le complément des cadres, nous avons décidé la création de nouvelles Maisons de police (Hodimont, Ensival) pour renforcer la proximité de la Police avec les citoyens, le développement d'un système de télé-alarme pour les commerces les plus exposés par leur nature ou par leur situation, la mise en place de caméras de vidéosurveillance opérationnelles pour les fêtes de fin d'année dans les rues les plus sensibles.

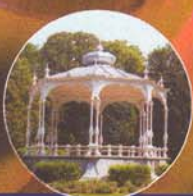
Dans un autre ordre d'idée, à la suite d'une enquête approfondie menée dans tous les quartiers en collaboration avec les services de prévention et plusieurs citoyens, une carte des quartiers difficiles a été établie ; ceux-ci feront l'objet d'actions spéciales et coordonnées tant au niveau policier que sur les plans de l'encadrement social et de l'aménagement.

Enfin, en collaboration avec le Parquet, le Juge de la Jeunesse et les associations actives dans le secteur, la Ville s'investit dans le traitement de la primo-délinquance et dans la probation intensive, afin de remettre les jeunes dans le droit chemin le plus tôt possible.

En agissant de la sorte, nous voulons rester fidèles aux deux principes qui nous guident en matière de sécurité : une action policière efficace et déterminée d'une part ; un traitement social de la délinquance des jeunes d'autre part. Le chemin est encore long à parcourir, mais nous sommes sur la bonne voie.

Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers

Site Internet : www.verviers.be • e-mail : info@verviers.be



Voiries : réfections en cours et à venir	3
Les Journées du Patrimoine	4
La nouvelle Maison de l'Insertion	6
La remise du trophée du mérite sportif de la Communauté française	9
Hommage à Queneau et Blavier	10
Le Vervibus est opérationnel	12
La fête aux "deux-roues" les 20 et 21 septembre	13
Inhumations - dispersions : options possibles	14

S o m m a i r e

Concours "autocollant - Ardenne Bleue"

Gagnez des prix touristiques avec Aqualis et la Ville de Verviers



Vous trouverez dans ce Canal V un autocollant "**Verviers, commune de l'Ardenne Bleue**". Il s'agit d'un jeu concours qui durera 6 mois organisé par Aqualis en collaboration avec les communes de la région.

Règles du jeu

Vous collez l'autocollant "**Verviers, commune de l'Ardenne Bleue**" sur votre véhicule. Chaque mois, de septembre jusque

février 2004, de 1 à 5 numéros de plaques minéralogiques des véhicules arborant l'autocollant, seront tirées au sort sur le territoire de l'Ardenne Bleue. Les heureux propriétaires gagneront des entrées dans des attractions ou des musées, des repas gastronomiques, des polos, etc.

Où trouver la liste des plaques gagnantes ? Aqualis communiquera les numéros des

plaques d'immatriculation gagnantes dans différents médias :

- Télévesdre : sur le télétexte.
- Radiolène : avant le journal de 7h30 les premiers lundis du mois.
- La Quinzaine : la première semaine du mois.
- Dans votre Canal V.

Bonne chance !

L'Ardenne Bleue ou le tourisme dans l'arrondissement de Verviers

C'est nouveau : ça vient (presque) de sortir ! Citoyens verviétois, vous habitez dans l'Ardenne Bleue, sans le savoir peut-être, un peu comme M. Jourdan et sa prose. Verviers fait en effet partie de cette Ardenne Bleue, label touristique de l'arrondissement de Verviers.

L'arrondissement de Verviers compte quatre régions touristiques : au Nord, le **Pays de Herve**, son décor essentiellement rural et ses saveurs du terroir ; le long de la frontière allemande, les **cantons de l'Est** présentent un paysage de forêts, vallées, cascades et lacs où les activités de bien-être côtoient le folklore des carnivals et des marchés de Noël.

Au centre, la **vallée de la Vesdre** dispose d'un patrimoine important né du passé lainier de Verviers, aujourd'hui véritable ville de l'eau avec ses fontaines et les services publics de l'eau wallonne (SWDE, SPGE).

Enfin, au Sud, le **Pays des Sources** et ses forêts abrite les villes de Spa et Stavelot avec

des sites de pointe comme celui de Coö.

Sous l'impulsion d'AQUALIS, intercommunale à vocation essentiellement touristique, toute cette région se présente sous un nom nouveau : **l'Ardenne Bleue**. L'Ardenne est avec la mer du Nord la grande destination touristique en Belgique. Mais ce qui symbolise l'Ardenne, sa **valeur ajoutée**, c'est l'eau.

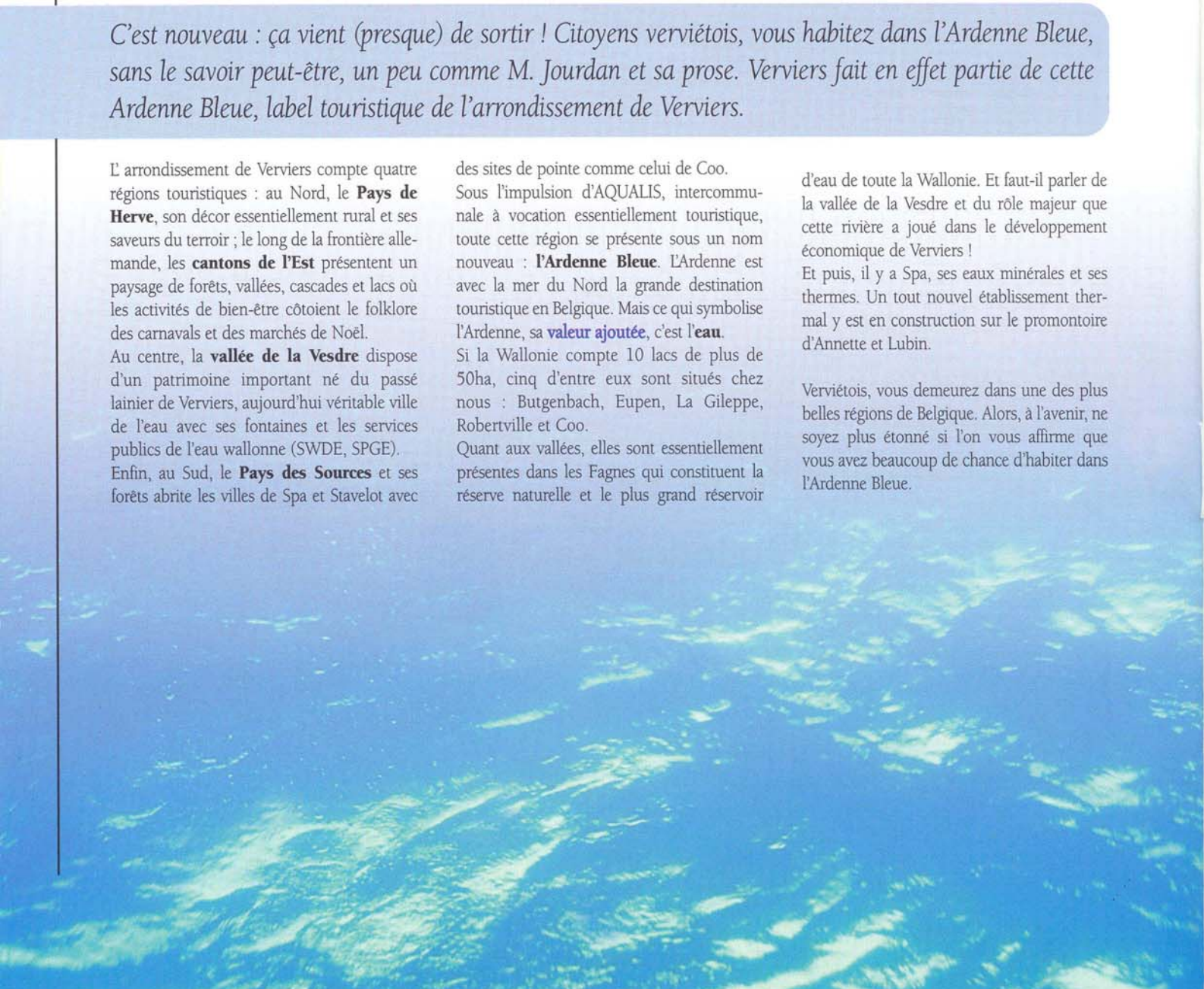
Si la Wallonie compte 10 lacs de plus de 50ha, cinq d'entre eux sont situés chez nous : Butgenbach, Eupen, La Gileppe, Robertville et Coö.

Quant aux vallées, elles sont essentiellement présentes dans les Fagnes qui constituent la réserve naturelle et le plus grand réservoir

d'eau de toute la Wallonie. Et faut-il parler de la vallée de la Vesdre et du rôle majeur que cette rivière a joué dans le développement économique de Verviers !

Et puis, il y a Spa, ses eaux minérales et ses thermes. Un tout nouvel établissement thermal y est en construction sur le promontoire d'Annette et Lubin.

Verviétois, vous demeurez dans une des plus belles régions de Belgique. Alors, à l'avenir, ne soyez plus étonné si l'on vous affirme que vous avez beaucoup de chance d'habiter dans l'Ardenne Bleue.





Plan triennal, subsides, contraintes techniques Mieux comprendre la politique de réfection de nos voiries

La réfection de nos rues est loin d'être une sinécure ; aux contraintes financières, s'ajoutent de longs cheminements administratifs et techniques. Voilà pourquoi, la rénovation de nos voiries apparaît parfois comme des chimères ou de lointains projets. Pourtant, c'est une fameuse enveloppe budgétaire qui est chaque année allouée à ce poste.

Préoccupé par son bien-être et son confort, le citoyen est en droit d'utiliser des voiries sécurisantes et de qualité, ne fût-ce que pour les amortisseurs de sa voiture. Les autorités communales le savent et y attachent beaucoup de temps et d'argent, plus qu'on le pense. Mais voilà : gérer des kilomètres de voiries n'est pas simple avec des moyens financiers communaux et régionaux limités.

Sources de financement

La Ville travaille de trois manières :

- soit elle opère des réfections légères après intempéries (bouchage d'ornières,...)
- soit elle décide de renouveler le revêtement en profondeur sur fonds propres (nouveau tarmac, ...)
- soit elle sollicite des subsides à la Région wallonne. C'est ce qu'on appelle le plan triennal (car établi sur trois années). Dans telle situation, la Région accorde 60 pour cents de subsides.

Les plans triennaux sont évidemment réservés aux travaux les plus lourds, donc les plus coûteux, que la Ville seule ne pourrait réaliser. Comme son budget n'est pas extensible, la Région wallonne opère évidemment des

choix. La Ville présente dans son plan triennal une liste de rues à refaire mais seule une partie d'entre elles (en général la moitié) est acceptée par les autorités wallonnes, les "candidates" non retenues étant reportées sur le plan suivant (la rue de Jehanster par exemple).

Les contraintes techniques ralentissent également les dossiers surtout quand il faut tenir compte d'autres paramètres comme la réfection des égouts, des conduites d'eau ou d'électricité.

65 rues en 30 mois

"Malgré ces contraintes, explique Jean-Marie Delobel, Echevin des Travaux, nous avons pu refaire 65 rues depuis le 1er janvier 2001 ce qui est considérable. Pour 2003, Ville et Région confondues, il y aura des travaux pour 2.250.000 Euros" Quant au choix des priorités, la Ville tient compte avant tout de leur état, de la densité du trafic et du passage ou non des bus du TEC : "Nous tentons aussi d'avoir une concertation avec les comités de quartier et les riverains afin de rencontrer les intérêts locaux" poursuit l'Echevin (exemple rue des Prés).

Le programme 2003

L'année en cours sera plutôt une bonne année pour nos voiries. Jugez plutôt. Dans le cadre des travaux sur fonds propres, la Ville a procédé ou procédera à la réfection des rues Saint-Remacle, Saint-Anne, Hombiet, des Hospices et Grandes-Rames (août), des rues des Charrons, Sous-la-Hezée, Delaval et H. Dunant (début septembre), des rues de la Tannerie, N. Defêchereux, Mallar, V. Bouillenne et avenue Peltzer (22 septembre) et de la place de Petit-Rechain, des rues Bellevue, N. Arnold et du Canal (6 octobre) pour un montant total de 302.000 Euros.

Dans le cadre du plan triennal, 4 voiries seront refaites: l'avenue du Chaineux (47.000 Euros à charge de la Ville), le Grand Vivier (55.000 Euros), rue Maison Communale à Heusy (119.000 Euros) et le carrefour entre les rues de Stembert, des Charrons, des Wallons et Carl Grün (83.000 Euros).

Le carrefour entre la chaussée de Heusy, les rues Bidaut et de Séroule sera bientôt adjugé. Un peu de patience !

Les 13, 14 et 15 septembre

Journées du Patrimoine

"Châteaux et demeures privées" tel est le thème des 15^{èmes} journées du Patrimoine qui seront largement célébrées à Verviers. Aperçu du programme.

Château de Petit-Rechain

(allée du Château)

De style Louis XIII, la demeure, élevée de 1741 à 1745, a été vendue dans les années 50 puis transformée en appartements et l'ensemble de la propriété morcelée. Racheté en 1991, il connut une nouvelle restauration à l'identique.

Visites guidées : samedi et dimanche toutes les 1/2h de 14h à 16h30
087/30 79 26

Visite guidée de l'Hôtel de Biolley

(place Sommeleville)

L'ancienne résidence de l'industriel Raymond de Biolley fut classée en 1973 pour devenir ensuite la propriété de la Fondation Roi Baudouin.

Visites guidées : sam. à 14h, 15h et 16h et dim. à 10h, 11h, 13h, 14h et 15h.
087/ 30 79 26

Chantier de restauration de la Grand'Poste

Ouverture : sam. de 14h à 17h et dim. de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Visites guidées : sam. à 14h et 15h30 et dim. à 9h, 10h30, 14h et 15h30.
04/ 342 04 78

Rue des Raines

Dès le XVIII^{ème} siècle, de grandes familles verviétoises ont bâti des hôtels particuliers reflétant leur standing social. A voir : la maison Cornet aujourd'hui Musée de l'Archéologie et de Folklore, la maison Franquinet, la maison Godart, les anciens hôtels Franquinet Piron, aujourd'hui services communaux.

Départs: Institut Don Bosco, rue des Raines 72, sam. à 15h et dim. à 10h30 et 14h30.
087/ 30 79 26

Au CTLM rue de la Chapelle :

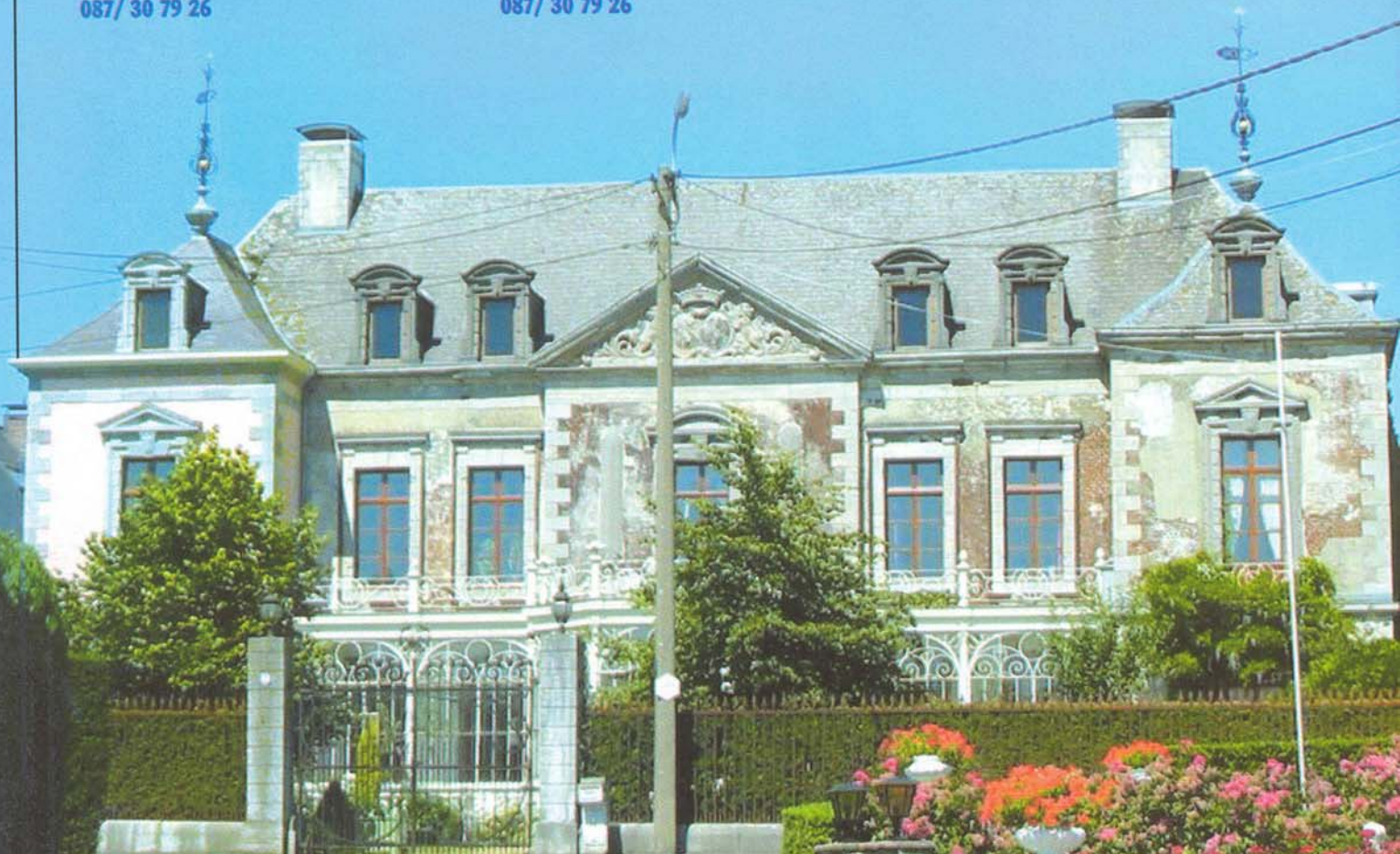
Exposition "Châteaux et demeures privées : autour de Thirion et des Vivroux"

A la fin du XIX^{ème} siècle, Verviers connaît une extension urbanistique importante vers le sud avec des constructions conçues par les architectes verviétois dont les Vivroux et Charles Thirion, le bâtisseur du Grand-Théâtre. L'exposition présente un panorama de leurs œuvres essentielles.

Ouverture sam. et dim. de 10h à 18h. Jusqu'au 5 octobre tous les jours de 10 à 18h.
087/ 35 57 03

Parc de l'Harmonie

Visite de la fontaine et son aigle entièrement rénovés.



Le château de Petit-Rechain, une perle à redécouvrir.

Amendes administratives : ça continue !

Bruit excessif, propreté des trottoirs, ramonage et élagage à surveiller de près

Depuis leur mise en application, les amendes administratives pleuvent ! La campagne "zone Vesdre - zone propre" se poursuit sans relâche avec une police qui intensifie ses contrôles. Cet automne, bruit, trottoirs, élagage et ramonage seront en ligne de mire.

Après une première phase qui visait les déchets et véhicules abandonnés, les dépôts clandestins et les déjections canines, ce qui donna lieu à 456 observations et 400 amendes administratives (à fin juillet), une seconde phase a démarré avec en point de mire les nuisances sonores, les tailles et élagages, la propreté des trottoirs, les poubelles et le ramonage. Les incivilités de la première phase garderont cependant toute l'attention policière.

Principales règles

Nuisances sonores :

- les bruits ou tapages diurnes causés sans nécessité sont interdits
- les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements, chants et autres cris troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos, sont passibles de sanctions
- les tirs de pétards ou d'artifices, l'usage de haut-parleurs, d'amplificateurs ou autres appareils sonores sont interdits sauf autorisation écrite du Bourgmestre.
- Les appareils radios, télévisions ou similaires doivent être réglés de façon à ne pas troubler la tranquillité publique.

Tailles et élagages :

Les plantations doivent être émondées de façon à ce qu'aucune branche ne dépasse sur la voie carrossable à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol et ne dépasse sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol.



Attention : élagage nécessaire

Ramonage :

Les cheminées doivent être ramonées au moins une fois l'an avant la fin du mois de septembre. La fréquence minimale est portée de un à trois ans si la cheminée est utilisée pour du chauffage au gaz naturel.



De quand date le dernier ramonage ?

Propreté des trottoirs - poubelles :

Les ordures ménagères doivent être rassemblées uniquement dans les sacs verts agréés. Ils doivent être déposés contre le mur ou à front de voirie et ce, pas avant 19 heures la veille de l'enlèvement. Il est obligatoire de veiller à la propreté du filet d'eau, de l'accotement ou du trottoir. Le balayage et le désherbage sont également obligatoires

Histoires vécues....

Un citoyen a un besoin pressant et se soulage en pleine rue, hélas pour lui, sous l'œil d'un agent. PV et sanction administrative. Cher au centilitre !

Un autre citoyen est au volant, termine son paquet de cigarettes et le jette par la fenêtre. Pas de chance, un policier a tout vu et l'arrête. Sanction. A méditer...

Déduction fiscale des investissements en matière de sécurité

Les indépendants, titulaires de profession libérale et PME ont désormais l'occasion de déduire fiscalement **leurs investissements** en matière de sécurisation de leurs biens et leur personne; toutefois, le système de téléalarme instauré dans la zone Vesdre n'est pas concerné car il s'agit d'une location de service.

Exemples d'investissements concernés :

- **Mesures environnementales**: barrières, éclairage de sécurité...
- **Mesures techniques** : grilles et volets, systèmes de fermeture adéquats...
- **Sécurisation** : coffres-forts, armoires fortes, vitrines d'exposition à clef...

- **Protection des personnes** : sas de sécurité, système d'ouverture de portes à distance...
- **Protection des marchandises et valeurs** : scanner, contrôle d'accès...
- **Protection des personnes** : contrôle d'accès,...
- **Alarmes et caméras de surveillance**

Ces techniques doivent être **approuvées par des fonctionnaires chargés des conseils en techno prévention**. Dans la zone de police Vesdre, il s'agit des inspecteurs Christian Rubens et Jean-Marie Hardy (Hôtel de police, 219 chaussée de Heusy

Tél : 087/ 210 231

Vieuxtemps dans un nouveau décor !

La statue est toujours à la même place, ironisait jadis Yves Montand. Henri Vieuxtemps trône en effet toujours au cœur de la place qui est sienne depuis des lustres mais le décor a diablement changé ! On ne reconnaît plus l'ancien jardin du musicien avec son sol terreux, son mobilier vieillot et ses courbes déformées. La place Vieuxtemps a fait

peu neuve : un nouveau pavage a été posé, ainsi que de nouvelles dalles, des bordures, des bancs et des poubelles. Une terre arable a été épanchée, les arbres taillés, les plantations soignées et une nouvelle pelouse créée. Bref, un profond lifting qui aura coûté quelque 80.000 euros. Vieuxtemps en a le sourire !

Au 18, rue de la Colline

La nouvelle Maison de l'Insertion du CPAS

Le Centre Public d'Aide Sociale vient d'ouvrir sa Maison de l'Insertion au numéro 18 de la rue de la Colline. Outre les trois axes prioritaires, emploi - orientation - socialisation, des actions d'insertion sociale et culturelle y seront développées.

Après avoir réorganisé ses services en fonction des nouveaux moyens alloués par le gouvernement fédéral, la Maison de l'Insertion permettra d'accomplir pleinement sa mission d'insertion par le travail dans des locaux favorisant un meilleur accueil du public. A titre d'exemple, les personnes aidées par le CPAS peuvent désormais consulter quotidiennement les offres d'emploi du Forem, des quotidiens ou publiées sur Internet.

Trois axes sont prioritairement développés:

- **La mise à l'emploi et la formation** dans le cadre de contrats de travail. Durant le premier semestre, plus de 200 personnes ont déjà pu bénéficier des diverses mesures d'aide à l'embauche spécifiques aux CPAS.

- **L'orientation et l'accompagnement** dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. Environ 450 jeunes de moins de 25 ans sont encadrés dans leurs projets d'intégration professionnelle. Au total, environ 1.000 chercheurs d'emploi sont inscrits à la Maison de l'Insertion.

- **la socialisation** qui prépare à l'emploi ou au suivi d'une formation qualifiante. Un jardin social, un atelier cuisine, un atelier bien-être et santé ainsi qu'un groupe de redynamisation accueillent actuellement une centaine de personnes par an.

Outre l'accès à l'emploi, le CPAS veut permettre aux plus démunis de participer à toutes les activités de la société. Il distribue ainsi à la Maison de l'Insertion des tickets permettant d'assister à prix réduit à des spectacles qui participent à l'opération "article 27". Il collabore également à divers projets tels "DEFIS Vesdre" ou le projet Equal de "la Fermette" et le soutien à des asbl.

En 2004, CPAS signifiera "Centre Public d'Action Sociale". Le CPAS devra être une institution où chacun est aidé individuellement mais où sont aussi développés des projets en fonction des spécificités locales. Un défi que la Maison de l'Insertion relève déjà.

Infos : Maison de l'Insertion du CPAS
Rue de la Colline, 18
087/39.30.70





26-27-28 SEPTEMBRE

Verviers, Wallonie,

Terres d'accueil

3 jours de fête dans toute la ville

Les Fêtes de Wallonie prennent une orientation nouvelle : Verviers souhaite en effet proposer chaque année un événement festif majeur, qui devrait devenir "le" rendez-vous wallon de septembre avec les fêtes namuroises.

A l'instar de la Wallonie, Verviers se présente aujourd'hui comme une véritable terre d'accueil, devenant ainsi le carrefour d'une multitude de communautés aux coutumes culturelles, folkloriques, musicales, culinaires... aussi différentes les unes que les autres.

Apport de richesse énorme, cet événement de nationalités qui se côtoient au quotidien, mérite d'être souligné.

Les Fêtes de Wallonie représentent une occasion unique de faire participer ces différentes communautés à un projet collectif de fête et de découverte. Une grande fête tzigane, un village méditerranéen, des artistes de rue, un village de produits et d'artisanat wallons, des concerts sur les deux places sont autant d'activités destinées à unir les cultures des quatre coins du monde en un seul concept : les Fêtes de Wallonie à Verviers.

La Ville a donc mis les petits plats dans les grands en débloquent un budget important et en s'adjoignant les services d'Impact Diffusion, le promoteur des Francofolies de Spa.

D'ailleurs, les fêtes des 26, 27 et 28 septembre ressembleront un peu à de mini-Francofolies par leur accent musical important, mais aussi par la diversité des lieux d'animation.

La place du Martyr, "le Spirit of 66" la place Verte, le parc de la piscine, le quartier du Théâtre et le parc de l'Harmonie seront les étapes d'un grand circuit festif.

Outre la Ville de Verviers et Impact Diffusion, promoteurs de l'événement, cette grande entreprise jouit de la collaboration de la Région wallonne, la Communauté française, la Province de Liège, du Jazz Hot, du Spirit of 66, du Centre culturel, ainsi que de nombreux partenaires privés et médias.

PROGRAMME EN UN COUP D'ŒIL

Salle de l'Harmonie : **"POL'S BIG BAND"** ● Vendredi 20h30

Place du Martyr : **MINI FESTIVAL "CLASSIC-ROCK"** ● Samedi 14 h à minuit ● Dimanche 16 h à 23 h

Kiosque Fischer : **GROUPES MUSICAUX**

Place Verte : **JAZZ BLUES** ● Samedi et Dimanche 11 h à 20 h

Pont-aux-Lions : **ESPACE DES ENFANTS** ● Samedi et Dimanche 12 h à 19 h

Parc de l'Harmonie : **LA GRANDE FÊTE TZIGANE** ● Samedi 11 h à 23 h ● Dimanche 11 h à 21 h

Quartier du Grand-Théâtre : **PRODUITS ET ARTISANAT WALLONS** ● Samedi et Dimanche 11 h à 20 h

Parc de la piscine : **VILLAGE MEDITERRANEEN** ● Samedi et Dimanche 11 à 23 h

PLUS D'INFOS : www.verviers.be

● JAZZ BLUES PLACE VERTE : POUR PRENDRE LE TEMPS DE VIVRE

Place Verte sera sans doute le lieu où chacun pourra se détendre, prendre le temps de vivre, aux sons des jaillissements de la fontaine secrète et pourquoi pas confortablement installé à une terrasse. Une animation permanente jazz-blues sera programmée sur un petit podium installé au niveau de l'emplacement des taxis. Cette animation est chapeautée par le cercle du **Jazz Hot** dont on connaît l'expérience et la qualité des programmations. Le but est de donner à la Place Verte un cachet "soft & cool", et de faire de l'endroit le rendez-vous de l'apéritif musical, le lieu convivial par excellence où la détente et la bonne humeur seront de rigueur.

Programme samedi et dimanche : Ô Juliette, Antoine Carpentier, Naturel Quartett, Jazzpirine
Dimanche : groupe Jazz du Conservatoire.

● PONT-AUX-LIONS, L'ESPACE DES ENFANTS

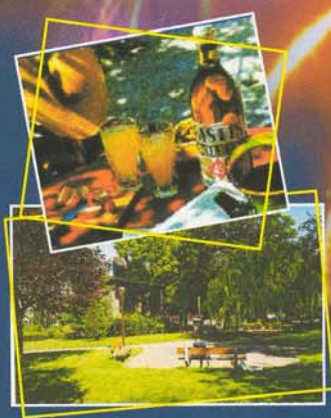
Le site du Pont-aux-Lions étant piétonnier et donc très sécurisant, il sera exclusivement consacré à des animations pour enfants. Des spectacles de magie, des chanteurs pour enfants, des conteurs, des clowns, des petites pièces de théâtre ou de marionnettes... sont autant de possibilités d'amusement pour faire rêver et sourire les enfants. Ces animations auront lieu en alternance avec les prestations de jazz qui se dérouleront de l'autre côté de la Place Verte.

Programme samedi : Jacky Den et son frère, Fakir Ramsès, échassiers, maquilleuse, ...
Dimanche : Banc public (marionnettes), Nora Hellesti (ventriloque, funambule...)



● PARKING ET PARC DE LA PISCINE, LE VILLAGE MEDITERRANEEN

Un village méditerranéen sera implanté sur le parking et dans le parc de la piscine communale, rue Xhavée. Une ambiance qui ne manquera pas de rappeler à certains de bons moments passés durant les vacances ! Il s'agira de petits chalets et aubettes dans et autour desquels seront proposés des produits artisanaux méditerranéens, des spécialités culinaires, des spectacles musicaux et folkloriques, des jeux traditionnels... L'objectif est d'intégrer différentes cultures au projet en contactant les communautés italiennes, grecques, espagnoles, portugaises, turques... de la région et les inviter à participer au projet. En début de soirée, un petit podium accueillera des animations musicales et de danses plus "exotiques". Animations par des orchestres du Conservatoire.



● PLACE DU MARTYR : MINI FESTIVAL "CLASSIC ROCK"

La place du Martyr sera exclusivement réservée à un mini festival " classic rock " organisé en collaboration avec le " SPIRIT of 66 " cher à Francis Geron. Une scène - camion sera installée dos à la statue de Grégoire Chapuis tandis que des concerts sont également prévus au " Spirit of 66 " Le but est de créer un concept tout à fait convivial, associant la musique et les commerçants. En effet, il était indispensable que les tenanciers des restos et tavernes de la place créent eux aussi une animation en agrandissant leurs terrasses, en montant des petites aubettes, en offrant des promotions sur certaines spécialités... Des animations déambulatoires seront organisées entre les différents spectacles de la grande scène.

● PROGRAMME PLACE DU MARTYR

Samedi 27 septembre : 13h30 • Tchi Pot & Blues
15h00 • Dope Skad
16h00 • Creedence Revival Band
18h00 • The Ugly Buggy Boys
20h00 • Sharko
22h00 • EV

Dimanche 28 septembre : 13h30 • Alexis
15h00 • Rob Tognoni
16h00 • Vincent Venet
18h00 • Musta Largo
20h00 • Les Escrocs
22h00 • B.J. SCOTT

● PROGRAMME AU SPIRIT OF 66

Vendredi 26 septembre • High Voltage
Samedi 27 septembre • Froidebise trio + Jam Session

● SUR LE KIOSQUE FISCHER

Le kiosque sera animé par des petits groupes en alternance avec les concerts de la place du Martyr. Cette animation servira de relais entre les spectacles.



● HARMONIE, LA GRANDE FETE TZIGANE

Le parc de l'Harmonie fonctionnera le samedi et le dimanche autour d'un thème, " la fête tzigane ", animée par des professionnels de l'école du cirque de Bruxelles. Les "tziganes" sont donc en fait des artistes/comédiens qui se mettent dans la peau des tziganes.

La fête Tzigane s'installera sous les superbes frondaisons du parc ; les gens du voyage s'y retrouvent et y installent leur campement, composé d'authentiques roulottes en bois, de tentes, d'enclos pour animaux ... Le tout au rythme des violons et des chants traditionnels tziganes. Les visiteurs déambulent dans le parc animé de tous côtés, musiciens, artisans, diseuses de bonne aventure, bonimenteurs, danseurs, éleveurs d'animaux, familles traditionnelles...

C'est aussi l'occasion de découvrir les traditions culinaires tziganes.

Un spectacle de clôture aura lieu sur la scène centrale dans le parc avant le lancement du bal en soirée.



● DANS LE QUARTIER DU GRAND-THEATRE : LE MARCHÉ DE PRODUITS WALLONS

Un grand marché de produits et artisanat wallons sera installé dans le quartier du Grand - Théâtre qui relie le parc de l'Harmonie au parc de la piscine. Il fera donc la jonction entre la grande Fête Tzigane et le village méditerranéen. Ainsi, le Grand - Théâtre, la rue Chapuis, la rue Jardon et la rue du Manège seront le décor d'un marché où seront accueillis des exposants d'une grande variété de produits wallons. Produits de bouche et artisanat cohabiteront dans ce beau quartier verviétois. Luthiers, confituriers, sculpteurs, viticulteur, tailleurs de pierre, apiculteurs, peintres, chocolatiers, fabricants de bougies artisanales... et toutes personnes désireuses de faire découvrir les spécialités du terroir, y seront les bienvenus.

Des groupes musicaux du conservatoire de Verviers animeront ponctuellement le parcours de petites prestations de tous les styles.



Lundi 29 septembre, en direct à 20 heures
sur Télévesdre depuis le Grand-Théâtre

Remise du trophée du mérite sportif de la Communauté française

Qui succédera à Marc Wilmots et Muriel Sarkany, lauréats en 2002 du trophée du mérite sportif de la communauté française ? Plus encore cette année, la question nous concerne car la cérémonie de remise aura pour cadre le Grand-Théâtre le 29 septembre à 20 heures avec diffusion en direct sur Télévesdre.



Justine Henin, geste de victoire à Verviers ?

Après Namur en 2001 (lauréats Justine Henin et Rik Verbrugghe) et Charleroi en 2002, c'est à Verviers que la Fédération des TV locales et la Communauté française ont décidé d'organiser la cérémonie 2003, le lundi 29 septembre en partenariat avec la Ville de Verviers et la Province de Liège. La soirée est désormais d'un rang quasi égal au trophée national du mérite sportif ou au soulier d'or en football. Le palmarès parle de lui-même puisque seuls de grands ambassadeurs du sport ont décroché la timbale et notre petit doigt nous dit qu'une certaine Justine Henin pourrait être récompensée à Verviers...

Le mérite sportif a été créé pour mettre en valeur nos élites francophones. Huit mérites seront attribués : individuel masculin et féminin, collectif masculin et féminin, espoir masculin et féminin, mérite sportif des TV

locales et prix de l'éthique sportive destiné à récompenser des bénévoles, clubs ou associations qui s'impliquent avec une dimension éthique.

Un premier jury s'est réuni pour choisir 10 nominés par catégorie et un second jury a déterminé les lauréats par catégorie, jury composé notamment de vedettes sportives francophones.

On attend un formidable plateau de personnalités sportives et invités au Grand-Théâtre qui sera archi-comble ; ceux qui n'auront pas la chance d'être sur place pourront suivre la cérémonie en direct sur Télévesdre à partir de 20 heures. La soirée sera agrémentée de diverses variétés parmi lesquelles l'excellent groupe Urban Trad mais aussi une démonstration du vélo - trialiste verviétois Thierry Klinkenberg.

Info : 087/ 325 233

Ce samedi 13 septembre au Grand-Théâtre (20 h)

Finale du Concours international de chant

C'est ce samedi 13 septembre dès 20 heures qu'aura lieu au Grand-Théâtre la finale du XVème concours international de chant. Cette grande soirée clôture une session d'une dizaine de jours placée sous le signe du chant lyrique durant laquelle de superbes voix se seront succédées. Les candidats seront au nombre de huit et exécuteront deux airs parmi les dix proposés lors des éliminatoires et des demi-finales.

Le lauréat du concours, et successeur au palmarès du ténor coréen Ho Yoon Yung, vainqueur en 2001, remportera le Grand Prix de la Communauté française doté de 7000

euros. La Ville de Verviers décernera quant à elle un prix de 5000 euros. Une nouveauté cette année, un prix du public d'une valeur de 2.500 euros sera décerné par les spectateurs de la finale au terme de celle-ci.

Le président du jury est l'inamovible Raymond Rossius, directeur général honoraire de l'Opéra Royal de Wallonie, entouré de plusieurs sommités mondiales du chant, directeurs de théâtre ou professeurs.

Les finalistes seront accompagnés par l'Orchestre de l'Opéra Royal de Wallonie placé sous la direction de Friedrich Pleyer. La soirée sera présentée par Philippe Luthers (RTBF) et

la cantatrice Alexise Yerna. La finale se déroule très souvent à bureau fermé vu le succès, mais les déçus ne perdront pas tout puisque la finale se déroulera devant les caméras de la télévision (la 2 RTBF) et enregistrée en radio pour Musique 3.



Un mois de festivités à la mémoire des deux hommes

Queneau/Blavier : «travaux en cours»

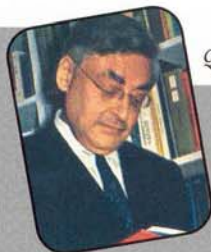
Verviers célèbre cet automne le 100^{ème} anniversaire de la naissance de Raymond Queneau. Mais en quoi diable, diront certains, notre cité est-elle concernée par l'écrivain breton ? Parce que la bibliothèque centrale abrite le Centre de Documentation Raymond Queneau né de l'amitié entre l'écrivain et le Verviétois André Blavier

André Blavier - Raymond Queneau, deux amis, réunis autour de la littérature, de l'humour et de la fameuse pataphysique. André Blavier, bibliothécaire verviétois, Raymond Queneau, écrivain français. Aujourd'hui disparus, les deux hommes ont laissé un héritage apprécié.

A sa mort, en 1976, Raymond Queneau a légué à André Blavier une documentation très riche réunie dans un Centre documentaire situé à la bibliothèque centrale. Il rassemble les ouvrages, thèses, articles, écrits et documents médias de et sur Raymond Queneau, des gouaches et

aquarelles, des éditions rares.

Pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de la naissance du Français et, par là, rendre aussi hommage à Blavier, de nombreuses organisations s'étaleront durant l'automne.



Queneau et Blavier, deux figures hors du commun



18 septembre au 26 octobre
au Musée des Beaux-Arts, rue Renier n°17
Exposition

"Queneau/Blavier : travaux en cours".
Oeuvres par J. Carelman, J. Limousin, T. Foulc
et 37 artistes. Ouverture tous les jours de 14 à 17h
sauf le vendredi (fermeture) et le dimanche de 15 à 18h

23 septembre à 20h salle de la bibliothèque, place du Marché
Conférence

"Parcours dans les arts moderne et contemporain"
par José Stree, artiste et professeur d'arts plastiques
et d'analyse esthétique. Thème : de l'expressionisme à Cobra.

26 septembre au Musée des Beaux-Arts, rue Renier n°17, à 20h15
"Queneau - Blavier,
lettres croisées de deux fous littéraires"
Spectacle du Théâtre-Poème.

30 septembre à 20h au Musée des Beaux-Arts, rue Renier n°17, à 20h
Conférence

"Parcours dans les arts moderne et contemporain"
par José Stree, artiste et professeur d'arts plastiques
et d'analyse esthétique. Thème : du Pop Art à l'art d'aujourd'hui.

1^{er} octobre à 14 h à la bibliothèque

"Découvrir Queneau et Blavier"
Présentation à l'attention des enseignants, de la presse et des curieux.

4 octobre au Musée des Beaux-Arts, rue Renier n°17, à 20h15
Théâtre "Ubu sur la Vessedre"
de Jarry et Blavier par la compagnie Al Botroûle.

Du 5 au 19 octobre au Cercle des Beaux-Arts, rue du Palais n°127
Exposition

"La bouette d'acouarelle de Queneau"
Exposition de peintures de Queneau.

7 octobre
au Musée des Beaux-Arts,
rue Renier n°17, à 20h

Conférence
"Parcours dans les arts moderne et contemporain"
suivie d'une visite de l'exposition
"Queneau/Blavier : travaux en cours"
par José Stree, artiste et professeur d'arts plastiques
et d'analyse esthétique.

10 octobre au Conservatoire à 20h

"Queneau touche-à-tout"
Poésie, théâtre et chansons.

12 octobre

Journée d'hommage à André Blavier
11h : au Cercle des Beaux-Arts : poésie
14h : Musée des Beaux-Arts : cabaret
15h : Spectacle du Théâtre-Poème à la Bibliothèque
«Ceci n'est pas la pipe d'André Blavier».

15 octobre à la Bibliothèque à 14h30

Voir «la Fureur de Lire» page 12

15 octobre à la salle de la bibliothèque à 20h15

Extraits de "En passant" de Queneau
Spectacle par l'ASBL Esperanza

16 octobre au Musée des Beaux-Arts, rue Renier n°17, à 20h15

"Les mots et les rêves dans les fleurs bleues",
textes de Queneau par le Conservatoire
Soirée des Amis des Musées

19 octobre au Grand-Théâtre à 11h

Concert du dimanche matin
Hommage à Queneau
par les professeurs du Conservatoire

Réforme des Polices : incidence négative sur le budget communal

Depuis la réforme des Polices et la constitution de zones, deux années se sont écoulées et surtout deux budgets ont été réalisés avec, à l'appui, un compte qui représente une photographie exacte des dépenses et des recettes de la zone.

Le compte 2002 de la zone Vesdre (Verviers, Dison, Pepinster) reprend toutes les dépenses et toutes les recettes réalisées par la police locale. On constate d'emblée que les dépenses ont augmenté de manière sensible depuis la réforme engagée en 2001.

Pas question d'entamer ici un quelconque débat sur la réforme, son efficacité voire son utilité. Il s'agit d'apporter des éléments de réponse aux questions que le citoyen est en droit de se poser à une époque où la sécurité est un élément essentiel.

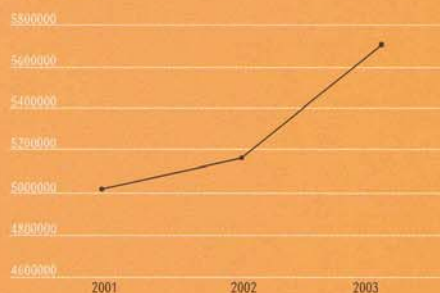
Lors de l'établissement du budget 2002, la Ville avait inscrit en dépenses 5 014 000 euros proportionnelles aux charges verviétoises dans la zone Vesdre, tenant compte d'une dotation fédérale qui doit permettre d'assu-

rer le paiement des salaires et des frais de fonctionnement des ex-gendarmes intégrés dans la zone.

Si l'on examine le premier compte de la zone Vesdre, on s'aperçoit que la commune devra finalement ajouter à ses dépenses initiales 2002, la somme de 150.000 euros. Mais précision : le budget de cet exercice avait été calculé, comme imposé par le Ministère de l'Intérieur, sur 11 mois pour des raisons financières.

Dès lors, le budget 2003 constitue le premier véritable élément de comparaison par rapport à la situation antérieure. Cette année, quelque 5 700 000 euros seront nécessaires à Verviers pour assurer sa charge au sein de la zone, **soit une augmentation de plus de 13 %.**

Plus précisément, avec une indexation annuelle des dépenses de 2 % soit 4 % sur deux ans, il reste une surcharge nette de près de 500 000 euros pour la Ville de Verviers. Cette augmentation s'explique également par l'obligation d'atteindre la norme minimale (imposée) d'effectifs suffisants soit 223 personnes pour la zone Vesdre. Par habitant, les dépenses en matière de Police s'élèvent donc à 107,5 euros contre 94,6 euros voici deux ans.



SEX' ETERA

Bus d'information le 17 septembre en Prés-Javais

Un bus info stationnera dans le quartier de Prés-Javais le mercredi 17 septembre. Il s'agit d'un outil d'éducation sexuelle et affective, appelé "Sex'Etera" conçu par la Province de Liège et le Centre Liégeois de promotion de la Santé.

Actuellement, on constate une dégradation de la situation des femmes ; des discours inquiétants ou des paroles haineuses sont de plus en plus souvent prononcés à l'égard des filles. On en arrive parfois aux insultes, aux coups, au racket voire aux viols collectifs encore appelés "tournantes".

La pornographie semble être l'une des grandes responsables car elle est parfois le seul vecteur d'apprentissage pour certains jeunes

depuis que l'éducation sexuelle et affective a été retirée des programmes scolaires.

C'est pour prévenir les dérives et promouvoir des rapports amoureux égalitaires que la Province de Liège et le Centre Liégeois de promotion de la Santé ont mis sur pied le bus info "SEX' ETERA"

L'éducation affective et sexuelle n'y sera pas seulement envisagée dans une perspective de prévention des grossesses non désirées et

des maladies sexuellement transmissibles : on y expliquera surtout que la véritable libération sexuelle pour la femme comme pour l'homme, trouve sa place dans des relations amoureuses égalitaires où chacun peut vivre librement ses choix dans le respect de son désir et du désir de l'autre.

Infos :
Service de l'égalité des chances
087/325217

Attention

Public cible : les jeunes âgés de 13 à 17 ans - inscription souhaitée pour les visites en groupe



Bonne nouvelle pour les personnes moins valides Le **VERVI.BUS** est en service

Déjà présenté voici quelques mois, le projet du VERVI.BUS initié par l'Echevinat de l'Egalité des chances est désormais réalité. Une excellente nouvelle pour les personnes souffrant d'une invalidité des membres inférieurs ou exigeant un accompagnateur.

VERVI.BUS est un service de transport pour personnes à mobilité réduite qui éprouvent de grandes difficultés à participer à des activités culturelles ou de loisirs se déroulant en soirée ou le week-end. En ce sens, VERVI.BUS se veut avant tout complémentaire aux services déjà existants (105, Primevères, etc.).

La Commission communale consultative de la personne handicapée a préconisé d'accorder la priorité aux personnes souffrant des membres inférieurs occasionnant un taux d'invalidité d'au moins 50% reconnu par le Ministère des

Affaires sociales et aux personnes bénéficiaires de la carte d'accompagnateur délivrée par la SNCB. De son côté, le Collège échevinal a décidé d'accorder la priorité aux personnes habitant Verviers et se rendant dans Verviers.

Depuis le 18 août, VERVI.BUS est en service **du mercredi au samedi de 16 heures à 23h30**, et le **dimanche de 12 heures à 20 heures 30**, y compris les jours fériés. En journée, des plages horaires sont disponibles en tenant compte de la priorité donnée aux conventions conclues avec le CPAS et le CHPLT.

Pratiquement :

Permanence téléphonique :

Mercredi - jeudi - vendredi - samedi - dimanche : 8h30 à 20h30.
Lundi et mardi : 8h30 à 17h

Numéro d'appel : **087/ 325 349**

Tarif : le même que le TEC (sans prise en compte de l'âge) - gratuit pour l'accompagnateur et pour les pensionnaires des maisons de repos et de soins du CPAS de Verviers.

Promouvoir le livre

La "Fureur de lire" à la Bibliothèque du 15 au 19 octobre

Promouvoir le livre, tel est l'objectif de "la Fureur de lire" créée depuis une douzaine d'années et soutenue par la Communauté française. L'ensemble des bibliothèques publiques de Wallonie et de Bruxelles y participent, à coup d'expositions, animations jeunes publics, concours d'écriture, conférences d'écrivains, etc. La bibliothèque de Verviers ne sera pas en reste.

"La Fureur de lire" est l'occasion pour les bibliothèques, services permanents mais discrets, de s'afficher médiatiquement comme lieux de convivialité. A Verviers, la Bibliothèque proposera le programme suivant :

8 octobre à 16h

Bibliothèque de la jeunesse : Heure du conte spéciale avec Chantal Thys (réservation au 087/325.340)

10 octobre à 20h

Grande salle de la bibliothèque : Soirée contée avec Chantal Thys et Dominique Fagard

13 octobre à 10h

Bibliothèque de la jeunesse : Heure des bébés (sur réservation uniquement : 087/325.340)

15 octobre à 10h

Grande salle de la bibliothèque : Heure des bébés avec les Jeunesses musicales (sur réservation : 087/325.340).

15 octobre à 14h30

Bibliothèque : atelier d'écriture "Mots d'eau, mots de Queneau" (gratuit sur inscription préalable : 087/325 338)

15 octobre à 15h30

Bibliothèque de la jeunesse : Heure des bébés (gratuit - réservation : 087/325.340).

15 octobre à 18h30

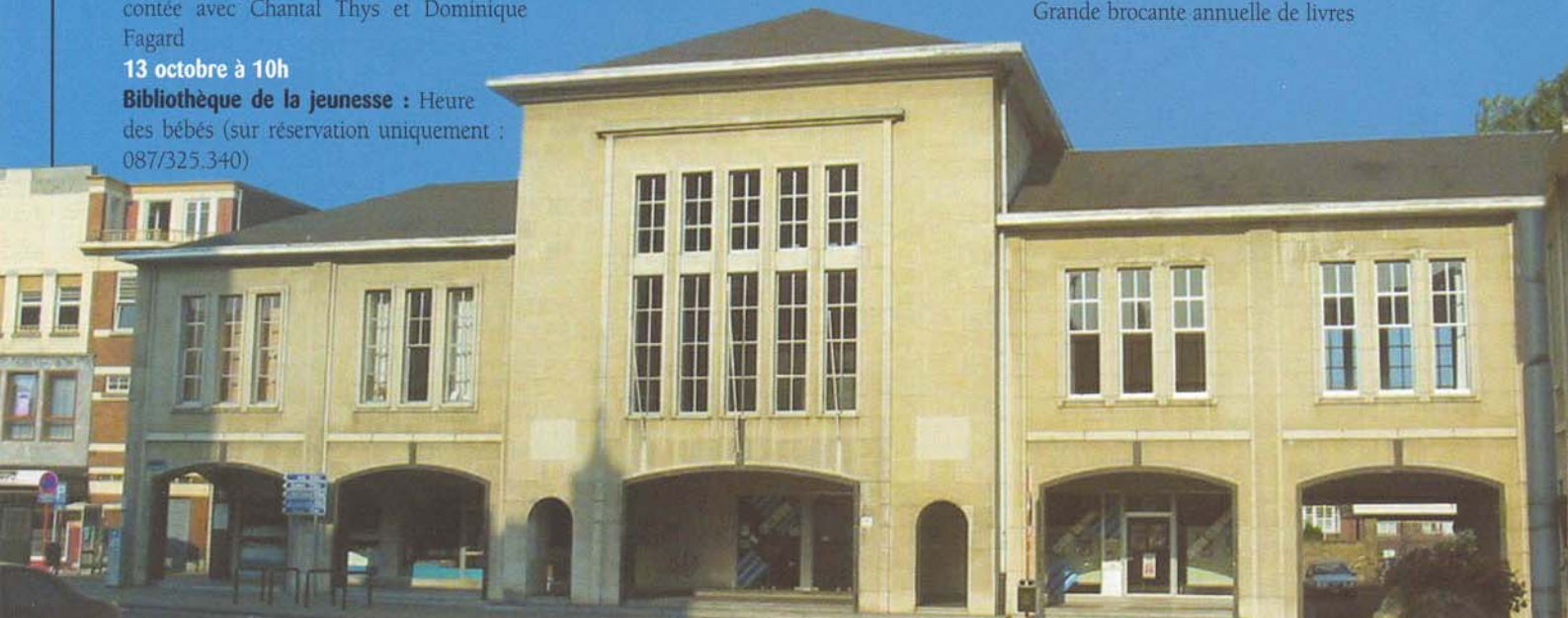
Bibliothèque (Salle de lecture) : conférence-débat "Dans la marmite des manuscrits : Queneau un écrivain au brouillon" par S. Bagoly (gratuit)

18 octobre de 14h à 17h

Bibliothèque : Portes ouvertes - visite par groupes de divers lieux de la bibliothèque (gratuit - départ des groupes à 14 h, 14h45, 15h30 et 16h15).

18 octobre 9h30 à 16h :

Grande brocante annuelle de livres



Plusieurs milliers de "deux-roues" attendus les 20 et 21 septembre Verviers accueille la 61^{ème} Concentration nationale cycliste

Ils seront plusieurs milliers, vélos et VTT confondus. La 61^{ème} concentration nationale cycliste devrait faire recette dans notre ville les 20 et 21 septembre. Une fête sur deux-roues à ne pas manquer !

La Ville de Verviers, la Province de Liège, la RLVB, le Vélo Club Ardennes, le Service Régional d'Incendie, le Cercle Cycliste de Manahant, l'Amicale cyclo - tandem, autant de partenaires réunis pour mener à bien un projet de dimension nationale.

Car la concentration annuelle cycliste est un événement de grande ampleur : ils furent plusieurs milliers de cyclistes l'an passé à Ypres et on attend une foule énorme dans notre ville les 20 et 21 septembre prochains.

La concentration nationale propose des circuits pour cyclotouristes et des randonnées à VTT. Sur route, les distances au choix seront de 30, 60 ou 120 km (cette dernière pour les grimpeurs).

Les VTTistes échaufferont leurs mollets sur 15, 25, 35, 45 ou 55 km (circuit de grande difficulté). Tous rallieront pour les

inscriptions le hall communal de Gérardchamps.

Animations annexes

Ceux qui n'enfourcheront pas leurs deux roues ne mourront pas d'ennui ; en effet, un vaste programme d'animations colorera le rassemblement.

Ainsi, une animation musicale est prévue en permanence au hall des sports de Gérardchamps qui accueillera également une foire de produits de bouche; des promenades guidées dans la ville seront également proposées gratuitement.

Les visiteurs extérieurs, mais pourquoi pas les Verviétois, auront l'occa-

sion de visiter gratuitement les deux musées communaux et pourront profiter de la formule "1 entrée payante + 1 entrée gratuite" au Centre Touristique de la Laine et de la Mode.

Enfin, la Maison du Tourisme présentera un stand d'informations et des navettes de bus partiront de Gérardchamps vers le centre-ville et la place du Marché.

Infos pratiques

Inscriptions :

Samedi 20 et dimanche 21 septembre :

Hall de Gérardchamps pour cyclos et VTT

Dimanche 21 septembre :

caserne des pompiers pour VTT Gileppe - Hautes Fagnes

Horaire :

Samedi de 8h30 à 14h

Dimanche de 8h30 à 11h

(dernier départ à 10h pour le circuit de 120km)

Prix :

VTT membre RLVB : 3,5 euros

Non-membre RLVB : 5 euros

Cyclo membre RLVB :

30-60km : 1,5 euros - 120km : 3 euros avec ravitaillement

Non-membre RLVB :

30-60km : 3,5 euros - 120km : 5 euros avec ravitaillement

Renseignements :

Joseph Ruwet (Vélo Club Ardennes) 087/ 66 03 06

Service des Sports : 087/ 325 297 - fax : 087/ 325 361

Info@verviers.be

Le deuil d'un proche doit aussi être géré

Inhumation, dispersion, durée de concession : diverses options à connaître

Lorsqu'une famille est confrontée au décès d'un proche, elle contacte une entreprise de pompes funèbres. Celle-ci se charge de l'accompagner dans les diverses démarches relatives à l'inhumation ou à l'incinération du corps. Il existe toutefois différentes possibilités en matière d'inhumation et d'incinération qu'il est utile de rappeler.

Les inhumations de cercueils ont lieu soit en pleine terre (en terrain concédé ou non), soit en caveau (en terrain concédé uniquement).

Les urnes contenant les cendres des corps incinérés sont soit inhumées en pleine terre (en terrain concédé ou non), soit en caveau (en terrain concédé uniquement), soit placées en columbarium (cellule concédée ou non), soit conservées par un proche du défunt à condition que ce dernier en ait fait de son vivant la demande écrite.

Les cendres des corps incinérés peuvent être dispersées soit sur la pelouse de dispersion du cimetière, soit en terrain privé à condition que le défunt en ait fait la demande écrite et que le propriétaire du terrain ait marqué son accord également par écrit.

Les concessions sont accordées pour une durée de 25 ou 50 ans (50 ans pour les caveaux). Les tarifs sont établis par un règlement - taxe communal. Pour ces concessions de 25 ou 50 ans, le creusement de la fosse doit être opéré par une entreprise privée.

Lorsque les familles ne font pas le choix d'un terrain concédé, leur défunt sera inhumé pour une durée de 15 ans dans une parcelle individuelle appelée "champ commun". Le creusement est effectué par le personnel du Service des Inhumations et l'inhumation est gratuite si le défunt est décédé ou domicilié à Verviers. Ce type de parcelle ne peut cependant recevoir qu'un corps et **n'est pas renouvelable à l'expiration du terme**.

Ces dispositions, à l'exception de la concession de 25 ans, existent également pour les columbariums.

Ci-contre, deux tableaux récapitulant les grands principes.



	Inhumations d'un corps ou d'une urne		
	Champ commun (15 ans)	Concession de 25 ans (*)	Concession de 50 ans
Pleine terre	X	X	X
Caveau			X
Renouvelable		X	X
Prolongation de 10 ans		X	X
Creusement par les ouvriers du cimetière	X		
Creusement par le privé pour chaque inhumation		X	X
Ouverture par le privé		X	X
Un corps	X	X	X
Plusieurs corps (pleine terre) ou loges (caveau)			X

(*) Il n'y a pas de concession de 25 ans dans le cimetière de Heusy

	Crémation					
	Columbarium		Dispersion		Reprise par un proche	
	Champ commun	50 ans	Pelouse	mer		En vue dispersion
Renouvelable		X				
Prolongation de 10 ans		X				
1 à 3 urnes		X				
Fait par ouvriers communaux	X	X	X			
Voir les pompes funèbres				X		
Ecrit préalable du défunt					X	X
Accord propriétaire terrain					X	

Déchet, pollution, saleté ? Le numéro vert de la propreté publique reste à votre service

Une poubelle qui déborde ou renversée, un avaloir bouché, des détritrus sauvages ? Ces incidents vous interpellent ! Alors, formez gratuitement le numéro vert de la propreté publique à Verviers :

Appeler le 0800/ 21 105

De 9h à 10 h et de 14 à 15h, une personne vous répondra : donnez-lui un maximum de détails afin que le problème soit réglé le plus vite possible (lieu, nature du problème,...)

En dehors de ces heures, un répondeur enregistré sera enclenché : laissez un message le plus précis possible.

Parcs à conteneurs : horaires d'hiver

Notez bien l'horaire d'ouverture des parcs à conteneurs durant l'hiver à partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mars 2004, il seront ouverts :

mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 18h00
samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00

Favoriser l'insertion professionnelle avec D.E.F.I.S Vesdre

" Je cherche ma place dans la société, dans mon quartier ... Je veux trouver un emploi, un centre d'intérêt ... Je serais " trop ceci " ou " trop peu cela ". J'ai envie d'avancer dans la vie....Maintenant je bouge et je contacte D.E.F.I.S. "

D.E.F.I.S. Vesdre (Dynamismes, Espaces, Familles, Insertions, Solidarités) vise à apporter une **aide individuelle aux personnes en difficulté en matière d'insertion socioprofessionnelle**. Il s'agit notamment de :

- Motiver une personne à développer des centres d'intérêt avant une orientation ou une formation professionnelle ;
- Aider à prévenir ou surmonter " un essoufflement " de sa motivation pendant une formation ou la recherche d'emploi ;

- Soutenir les personnes non - retenues pour la formation choisie ;
- Aider les personnes à monter leur propre projet indépendant ou en coopérative.

Cet accompagnement proposé par D.E.F.I.S. sera couplé avec un **module de formation en collaboration avec le Centre E.D.I.T.** Les **objectifs** de ce module sont :

- Préciser le projet professionnel
- Identifier les freins au projet

- Déterminer le parcours de formation optimal
- Aboutir à un projet d'insertion qualifiante

Ce module comprend quatre semaines de travail en groupe à raison de 24 heures/semaine et trois semaines de stage en entreprise ainsi que le suivi des stagiaires. Le premier module se déroulera du **15 septembre au 1^{er} novembre 2003**. Ces formations sont accessibles aux Verviétois, âgés de plus de 18 ans.

Que faire à Verviers ?

Dates	Lieu	Heure	Manifestation
Septembre			
Samedi 13 septembre	Grand-Théâtre	20h	Finale concours International de chant
13, 14 et 15 septembre			Les Journées du Patrimoine
Mercredi 17 septembre	Prés-Javais		Bus info " SEX ETERA "
Du 18 septembre au 26 octobre	Musée des Beaux-Arts		Exposition " Queneau/Blavier : travaux en cours " œuvres de Carelman, Foule et Limousin et 37 artistes belges
Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Inscriptions hall de Gérardchamps		Concentration nationale cyclotouristes et VTT
Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Caserne pompiers		Journées " portes ouvertes " Service Régional d'Incendie
Lundi 22 septembre	Grand-Théâtre	20h	Signé Taloché Enregistrement RTBF
Vendredi 26 septembre	Harmonie	20h30	Pol's Big Band
Vendredi 26 septembre	Musée Beaux-Arts	20h15	" Queneau - Blavier, lettres Croisées de deux fous littéraires "
Samedi 27 et dimanche 28 septembre	Divers sites		Verviers, Wallonie Terres d'accueil
Lundi 29 septembre	Grand-Théâtre	20h	Remise mérite sportif de la Communauté française
Octobre			
Samedi 4 octobre	Musée des Beaux-Arts	20h15	Théâtre : " Ubu sur la Vessedre " - Compagnie " Al Botroule "
Samedi 4 octobre	Pont-aux-Lions	en journée	Bus " Movin'Europ " Infos sur l'Union européenne
Du 5 au 19 octobre	Cercle des Beaux-Arts		Exposition de peintures de Raymond Queneau
Jeudi 9 octobre	Grand-Théâtre	20h	Bartok, concerto pour violon n°2 - Beethoven, Symphonie n°7 Orchestre Philharmonique de Liège. Dir. :Louis Langrée.
Vendredi 10 octobre	Conservatoire	20h	" Queneau touche-à-tout " poésie-théâtre-chansons
Dimanche 12 octobre	Grand-Théâtre	15h	Cycle opérettes : " Paris, c'est magnifique "
Dimanche 12 octobre	Divers sites	11h	Journée d'hommage à André Blavier
Mardi 14 octobre	Grand-Théâtre	14h et 20h	Exploration du monde : " Florence -Venise - Rome Villes d'artistes " par Guy Thomas
Mardi 14 et samedi 18 octobre	Bibliothèque		" La fureur de lire "
Mercredi 15 octobre	Bibliothèque	20h15	Spectacle par l'ASBL Esperanza. Extraits de " En passant " de Queneau
Jeudi 16 octobre	Musée des Beaux-Arts	20h15	" Les mots et les rêves dans les fleurs bleues " de Queneau
Vendredi 17 octobre	Foyer Grand-Théâtre	20h30	Henning Pour'sNew Orleans Wandereres Cercle Jazz Hot
Samedi 18 octobre	Grand-Théâtre	20h	" Etranges Poupées de son " Spectacle de Jacques Albert
Samedi 18 octobre	Temple protestant Hodimont	20h	Concert de la chorale A Piacere " Verviers ma Ville... Musique Solidaire.
Dimanche 19 octobre	Foyer Grand-Théâtre	11h	Hommage à Raymond Queneau par les professeurs du Conservatoire Concert du dimanche matin
Jeudi 23 octobre	Grand-Théâtre	20h	Enregistrement du " Jeu des Dictionnaires " Table ronde de Herve
Vendredi 24 octobre	Harmonie	20h	Cycle " le dire en Harmonie " : Concert d'Oscar Beek voyage musical bruxellois
Samedi 25 octobre	Grand-Théâtre	20h	Concert Lina Tosca et Sart Swing - chant et danse au profit du mouvement " la Personne d'abord "
Samedi 25 octobre	Musée des Beaux-Arts	15h	Conférence : " le mariage consanguin à la fin du XVIIIème siècle : choix ou fatalité ? " par André Deblon
Mardi 28 octobre	Grand-Théâtre	19h	Mise à l'honneur des clubs sportifs de l'entité
Novembre			
Dimanche 2 novembre	Foyer Grand-Théâtre	11h	Concert du dimanche matin Franz Schubert Hubert Vanaschen (chant) - Daniel Thonnard (piano)
Mardi 4 novembre	Grand-Théâtre	14 et 20h	Exploration du Monde : " Une vie de Maharadjah " par Douchan Gersi
Mercredi 5 et jeudi 6 novembre	Grand-Théâtre	20h	" One Human Show " par le Théâtre de Porche avec Sam Touzani
Vendredi 7 novembre	Grand-Théâtre	20h	Sabrina Klinkenberg chante Piaf - avec le Guido Jardon Orchestra
Dimanche 9 novembre	Grand-Théâtre	15h	Opérette : " les Saltimbanques " - Musique de Louis Ganne
Vendredi 14 novembre	Grand-Théâtre	17h	40 ^{ème} anniversaire de l'école Maurice Heuse
Samedi 15 novembre	Grand-Théâtre	20h	Compagnie Fabienne Henrot Spectacle " Am Cain "
Dimanche 16 novembre	Foyer Grand -Théâtre	11h	Concert du dimanche matin - Piano à 4 mains : Paul Huvelle - Isabelle Puissant
Mardi 18 novembre	Grand-Théâtre	20h30	Un auteur... un acteur : Marie-Christine Barrault Lecture de textes : " autour de Simenon "
Vendredi 21 novembre	Foyer Grand-Théâtre	20h	O Juliette (Django) - Cercle Jazz Hot
Samedi 22 novembre	Musée des Beaux-Arts	15h	Conférence : " François de Busleyden, homme d'Eglise et Homme d'Etat au service de Philippe-le-Beau " par Samuel Luca
Dimanche 23 novembre	Foyer Grand-Théâtre	15h	Concert de l'association Tchêchène
Vendredi 28 novembre	Eglise St -Remacle	20h	Chorales " la Cigale " et " l'Emulation " Verviers ma Ville... Musique Solidaire
Samedi 29 novembre	Grand-Théâtre	20h	Concert : " Georges Sim au Jardin d'acclim... "
Dimanche 30 novembre	Foyer Grand-Théâtre	11h	Concert dimanche matin - Hommage à Joseph Jongen Professeurs du Conservatoire
Décembre			
Vendredi 5 décembre	Harmonie	20h	Cycle : " le dire en Harmonie " - Récital de Jean-Louis Daulne
Mardi 9 décembre	Grand -Théâtre	14 et 20h	Exploration du monde : " Tunisie au-delà du charme " par Anne-Sophie Tiberghien
Mercredi 10 décembre	Temple Protestant Hodimont	20h	" La Parpaillote " Dans le cadre de Verviers Ma Ville... Musique Solidaire
Vendredi 12 décembre	Grand-Théâtre	20h	Concert : Tchaïkovski Symphonie n°2 - Soliste : Pavel Kogan Orchestre Philharmonique de Liège - Dir. :Louis Langrée
Samedi 13 décembre	Grand-Théâtre	20h	Concert Glenn Miller
Dimanche 14 décembre	Foyer Grand-Théâtre	11h	Concert du dimanche matin : Lei Wang, violoniste, lauréate du concours Vieuxtemps